



Numéro – 60

Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

Le 17 septembre, M Stéphane LE FOLL, ministre chargé de l'agriculture a présenté au CSO (conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire) les grandes lignes de la future loi d'avenir pour l'agriculture. Une autre réunion a eu lieu le 27, portant essentiellement sur les options françaises pour la PAC. Les objectifs de la loi sont de renforcer la compétitivité des filières, de développer l'agroécologie, d'assurer le renouvellement des actifs agricoles et d'améliorer les relations entre les filières agricoles et avec le reste de la société. Différentes mesures ont été annoncées et notamment :

- **Créer des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)** allant dans le sens de l'agro-écologie et en conformité avec les objectifs du PRAD. Ces structures pourront alors bénéficier des majorations et priorités prévues dans les aides publiques.

- **Elargir la pluralité et la représentativité des syndicats d'exploitants** dans les interprofessions en élevant à 80 % le taux minimal des représentants signant un accord ce qui engagera aussi les syndicats minoritaires.

- **Renforcer le rôle des SAFER** en consolidant leur statut juridique et en réorganisant les conseils d'administration en 3 collèges spécialisés. Les conditions donnant le droit de préemption et les moyens d'assurer l'information des différentes parties sont aussi redéfinis. Par ailleurs, une fédération nationale est créée pour permettre une mutualisation des moyens et une meilleure réactivité des sociétés régionales.

- **Favoriser le renouvellement des générations par le contrôle des structures** dont le schéma devient régional en privilégiant la transmission dans des conditions économiquement viables par rapport à l'augmentations des surfaces. La couverture sociale des stagiaires se formant pour la reprise sera garantie et l'installation hors contexte familiale aidée. La transparence des GAEC est maintenue et elle n'est pas étendue aux EARL. La SMI sera remplacée par l'AMA (activité minimale d'assujettissement).

- **Étendre le rôle des commissions départementales de la consommation des espaces naturels (CDCEA)** aux espaces naturel et forestier.

- **Encourager la contactualisation et les organisations collectives** en veillant à l'équilibre entre les différentes parties.

- **Limiter le recours aux antibiotiques pour prévenir l'antibio-résistance** en recherchant des méthodes alternatives, en encadrant les remises et rabais incitant à une utilisation inadéquate (surtout concernant ceux considérés comme critiques) et en assurant une traçabilité des produits vétérinaires. La phytopharmaco-vigilance est aussi renforcée pour encadrer l'usage des produits concernés et mesurer leur impact sur le vivant.

- **Publication des résultats d'analyses effectuées dans le cadre des contrôles sanitaires** afin d'informer le public sur la conformité des établissements de production et imposer une fermeture, avec publicité, des unités non conformes.

Sommaire

Productions végétales
Productions animales
Météorologie

page 2
page 3
page 4

Actualités

Visite au SPACE du premier ministre : Le 12 septembre, Jean-Marc AYRAULT a visité le salon de l'agriculture de Rennes (le SPACE) dans un contexte tendu suite à la décision européenne de cesser les restitutions à l'export en aviculture et aggravé par les difficultés actuelles du secteur agro-alimentaire en Bretagne. La filière avicole, en dénonçant certains pays exportateurs mondiaux pour leur aides à leurs filières et des dévaluations compétitives, a demandé un plan de restructuration des exploitations et de rénovation des bâtiments associé à une aide d'urgence pour perdurer en attendant les gains à venir de compétitivité. Le premier ministre a évoqué le recours français contre cette fin des restitutions, décrit les mesures de simplification administrative (notamment, pour les installations classées et l'évolution des zones d'excédents structurels) et évoqué la loi de modernisation de l'économie en faveur d'un plus grand équilibre entre les acteurs des différentes filières. Un hommage appuyé a été rendu à M Jean-Michel LEMETAYER, fondateur du SPACE dont le souhait de faire défiscaliser les dons en natures de produits agricoles sera effectif cet hiver.

Le trentième anniversaire d'ISAGRI : Cette société familiale a été fondée à Beauvais par M Jean-Marie SAVALLE (toujours dirigeant) en 1983 et elle a connu un développement remarquable dans le secteur des services informatiques aux exploitants agricoles au point de devenir le leader européen sur le marché. Elle s'est progressivement diversifiée vers la comptabilité et la gestion des contraintes administratives. Elle fournit des logiciels technico-économiques, régulièrement remis à jour et adaptés aux différents types de productions, a plus de 100 000 clients (les 2/3 en France) et 2 500 expert-comptables en assurant l'aide en ligne et les dépannages. Sachant qu'un tiers seulement des exploitants utilisent un logiciel de gestion, le potentiel de développement futur est considérable avec notamment l'utilisation d'internet qui permet de renseigner le logiciel depuis une parcelle par un portable. La société a créé le groupe ISA qui compte 8 filiales en Europe et une au Canada.

Productions végétales

Les cours se stabilisent après avoir connu de fortes baisses courant août et on observe même de légères remontées pour les céréales.

Blé tendre

Après une petite baisse (-3 €/t durant la première quinzaine), les cours remontent jusqu'à 187 €/T et ils se rapprochent des cours de 2011 tout en restant les plus bas depuis les 3 dernières années (195 à 255 €/T).

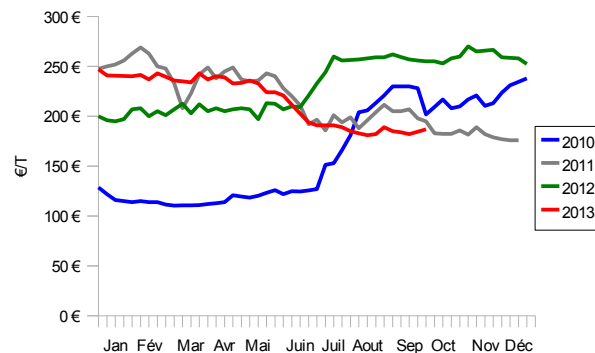
L'orge

L'évolution est identique à celle du blé tendre avec une valeur de 178 €/T en fin de mois, là aussi inférieure à celles des années précédentes (185 à 231 €/T).

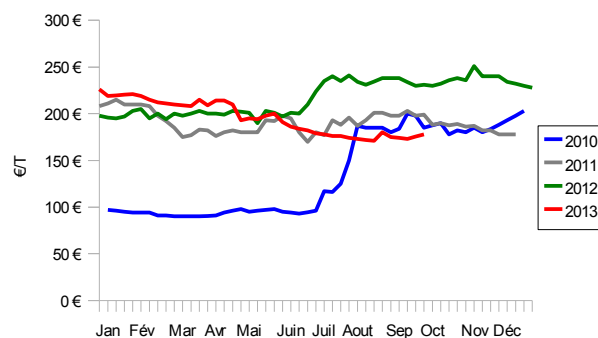
Maïs

La baisse (-7 €/T) est continue pour le maïs en septembre pour finir le mois à 106,50€/T et donc assez nettement en deçà des 3 années précédentes (186 à 236 €/T).

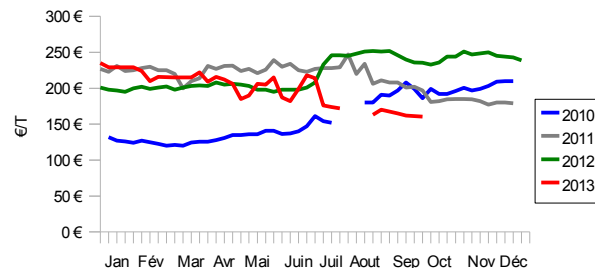
Cours du blé tendre



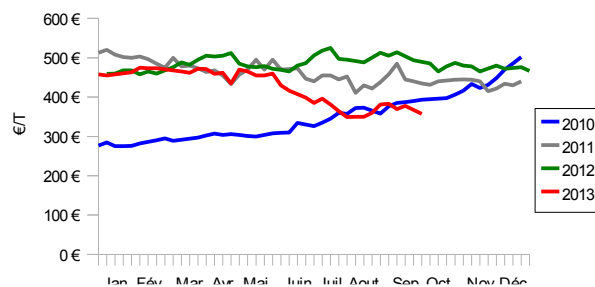
Cours de l'Orge



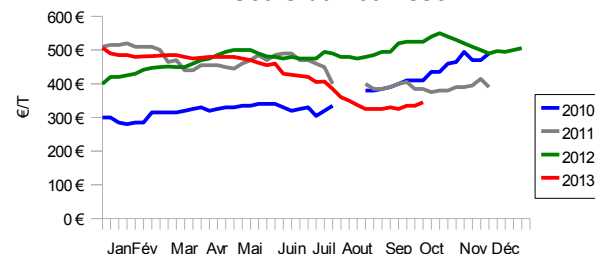
Cours du Maïs



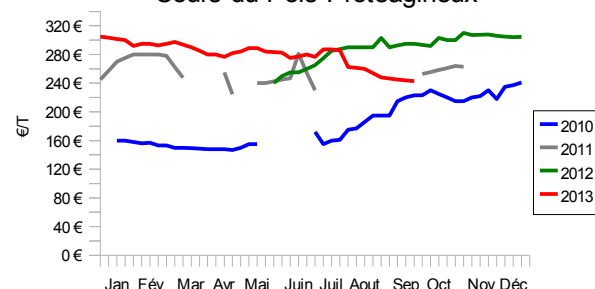
Cours du Colza



Cours du Tournesol



Cours du Pois Protéagineux



Colza

La baisse (de 383 à 357 soit - 26 €/T) est remarquable malgré une remontée à 378 €/T à la mi-septembre. Les années 2012 et 2011 étaient orientées à la baisse alors que l'année 2010 connaissait une hausse.

Tournesol

Après un léger repli (- 5€/T en début de mois), les cours se redressent et enregistrent une hausse globale de 20 €/T pour finir le mois à 345€/T ce qui reste inférieur aux valeurs des années précédentes (385 à 525 €/T).

Pois protéagineux

La baisse observée depuis fin juillet (287 €/T) ralentit son rythme et elle est de 3 €/T en septembre avec un niveau final à 243 €/T légèrement supérieur à celui de 2010 (223 €/T).

Productions animales

On observe, à l'exception du lait (en hausse) et des bovins (en baisse nette), une évolution très différente entre la première et la dernière quinzaine avec une hausse importante suivie d'un repli.

Bovins

La baisse se poursuit et s'amplifie en septembre (- 47 centimes par Kg) pour finir le mois à 3,60 €/Kg, soit une chute de 70 centimes durant l'été. Les cours se situent désormais dans la moyenne des années précédentes (3,10 à 3,85 €/Kg).

Porcins

Durant la première quinzaine, les cours continuent leur progression enregistrée depuis fin juillet (+ 4 centimes soit 1,89 €/Kg) avant d'amorcer une baisse pour finir le mois à 1,79 €/Kg. Le niveau est redescendu en dessous de celui de 2012, mais il reste supérieur à ceux de 2011 et 2010 (1,46 et 1,24 €/Kg).

Ovins

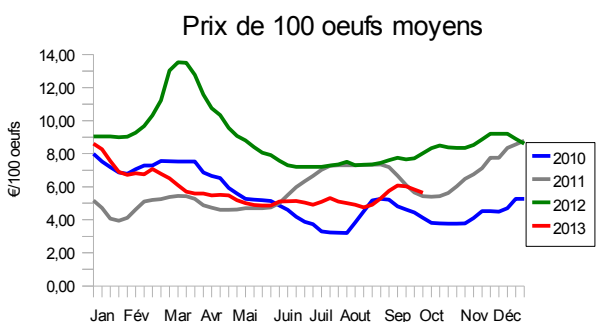
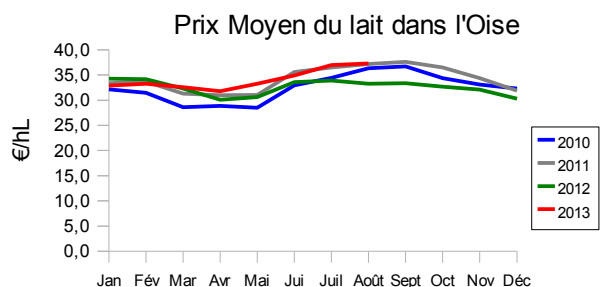
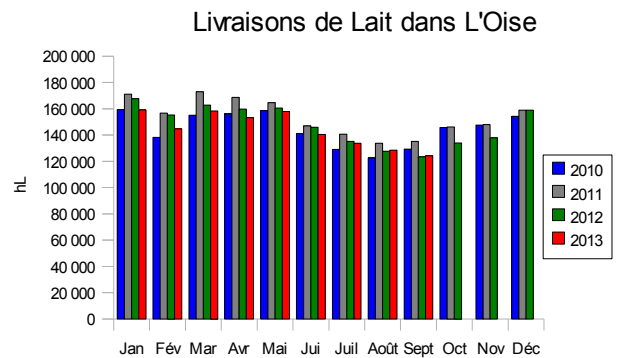
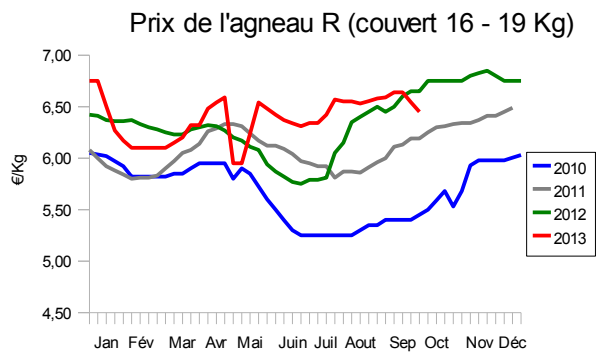
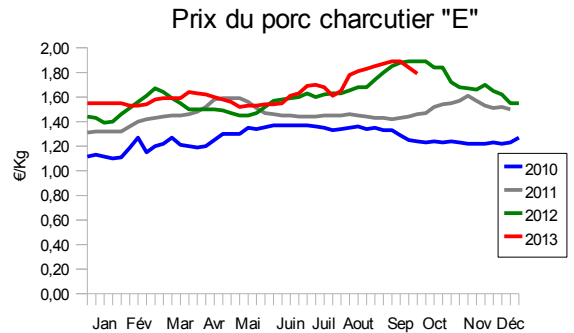
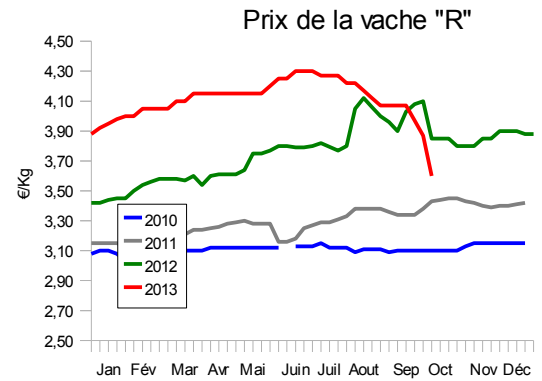
L'évolution est semblable avec une légère hausse (+ 5 centimes/Kg) jusqu'à 6,64€/Kg suivie d'une baisse plus sensible avec une valeur finale de 6,45 €/Kg et la même situation par rapport aux 3 années précédentes (5,45 à 6,65 €/Kg).

Lait

Les livraisons en septembre sont inférieures à celles d'août (124 200 hL soit - 4 200 hL) mais très légèrement supérieures à celles de 2012 (123 368 hL) toutefois en retrait par rapport à celles des deux années 2011 et 2012 (135 269 et 129 222 hL). En août, le prix était de 37,3 €/hL, soit une hausse de 4,4 €/hL.

Les œufs

Pour les œufs aussi, les cours connaissent une hausse importante (+ 78 centimes/centaines, jusqu'à 6,08 €/centaine) avant de connaître un repli net (- 44 centimes/centaine) et finir le mois à 5,64 €/centaine. Ce niveau est proche de celui de 2011 et intermédiaire entre deux années remarquables : 2012 et 2010 (8,02 et 4,11 €/centaine).

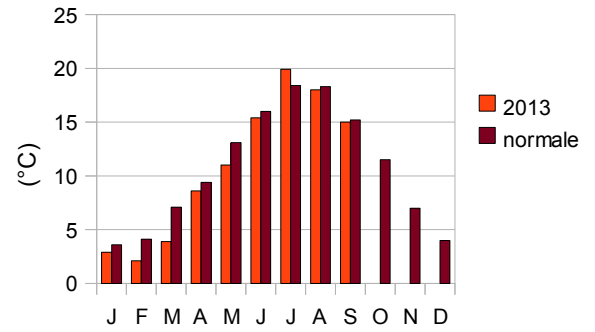


Le mois de septembre a été nettement plus sec (- 15,6 mm soit - 29 %), moins ensoleillé (- 11 h soit - 7 %) et plus frais (- 0,5 °C) que la moyenne. La première décade est la plus ensoleillée, la deuxième la plus fraîche et la troisième, quasiment sèche, est la plus douce. Il y a eu 3 journées chaudes, dont une (le 05/09) très chaude, 6 jours de pluie, 1 seul jour d'orage et 5 jours de brouillard.. La température est descendue à 5 °C le 19/09 et a atteint 32,3 °C le 05/09. Le vent a soufflé à 52,9 km/h le 17/09 qui fut aussi la journée la plus humide (14,1 mm).

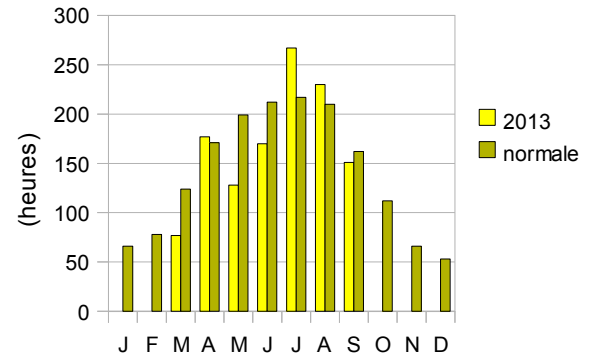
Proverbe

Septembre est le mai de l'automne.

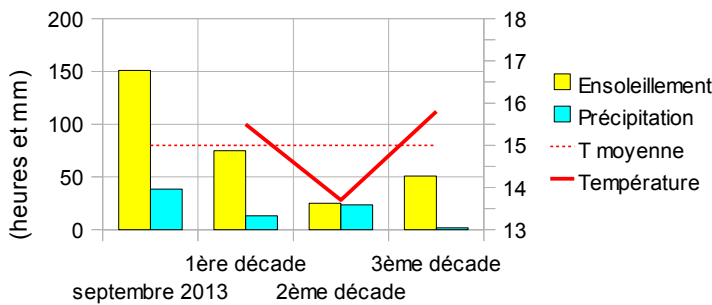
Température 2013
(Beauvais - Tille)



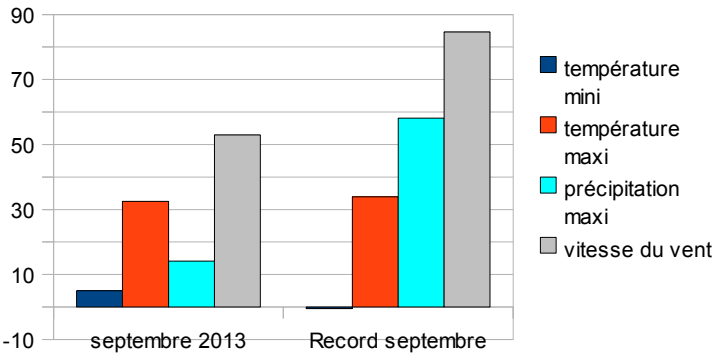
Insolation 2013
(Beauvais - Tille)



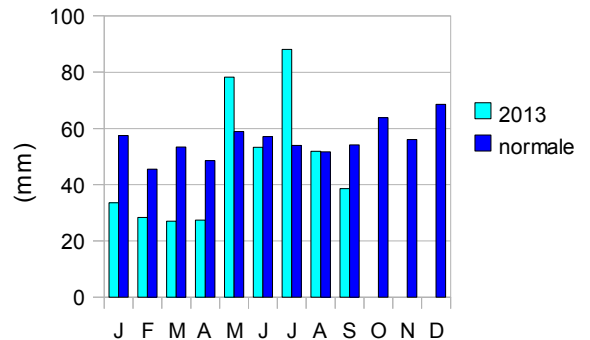
Détail du mois de septembre 2013



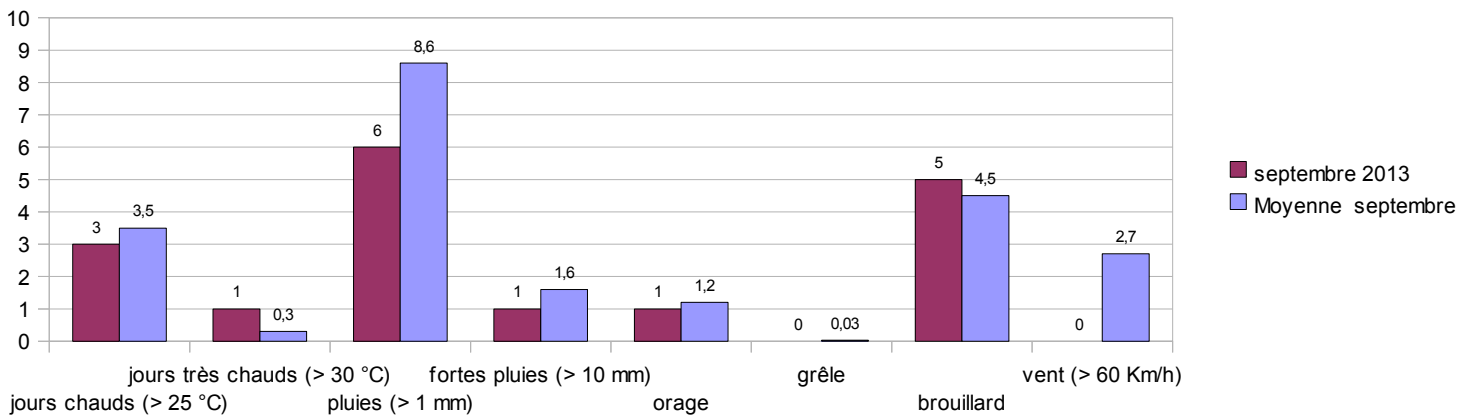
extrêmes de septembre



Précipitations 2013
(Beauvais - Tille)



Fréquence des évènements climatiques en septembre



Pour en savoir plus : sites internet
 - de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>
 - de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
 - de Météo France : <http://france.meteofrance.com>

Direction Départementale des Territoires
 2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317
 60021 Beauvais cedex
 Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00
 Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL
 Rédaction : Olivier Renaud
 Impression : DDT
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1260 - 8289